



ANALYSE COMPARATIVE DES ERREURS DUES AUX DIVERGENCES SYNTAXIQUES ENTRE L'ANGLAIS ET LE FRANÇAIS

Nurten ÖZÇELİK*

Gazi University, Faculty of Education, Department of Foreign Languages, Ankara/TURKEY

ABSTRACT

This study is prepared to investigate students' errors in a comparative way, the errors of students whose foreign languages (L2) is English and second foreign language (L3) is French, that result from negative transferring to French language from knowledge of English particularly knowledge of syntax of English. According to the survey conducted on January 2011, the subject matter of this study is the students whose first language is English about 98% and who are from French Language Teaching Department in the Faculty of Education in Gazi University. Midterms, final exams and students' homework were investigated meticulously in the academic years of 2009-2010 and 2010-2011 to designate error types that students make frequently, resulted from English syntax. Specified errors were classified and dealt with sample. The study reveals that the identified errors result from the nouns, adjectives, adverbs, pronouns, relative clauses and possessive adjectives' different usage in English and French syntactically and students' tendency to transfer their knowledge of English to French negatively. Therefore the identified errors result from the negative transferring between two languages. The differences of syntax topics are not limited. However, due to the limitations in this study, we mention about the differences briefly.

Key Words: *Syntactic differences, Analysis of errors, Negative transfer.*

RÉSUMÉ

Cette étude se propose d'analyser comparativement les erreurs les plus fréquentes dues aux divergences syntaxiques entre l'anglais (L2) et le français (L3). Les étudiants de la première année du Département de la Langue Française de la Faculté de Pédagogie de l'Université Gazi constituent la population de cette étude. 98% de ces apprenants qui ont étudié le français pendant un an dans les classes préparatoires sont anglophones. En vue de la constitution du corpus, les copies d'épreuves et de devoirs écrits appartenant aux années scolaires 2009-2010 et 2010-2011 ont été étudiées minutieusement et les sujets qui posent des difficultés ont été répertoriés et classés. Cette étude a révélé que l'anglais et le français représentent des divergences syntaxiques dans l'utilisation du nom, des adjectifs (possessifs, indéfinis), de l'adverbe, des pronoms (personnels, relatifs, possessifs) et que les apprenants transfèrent négativement leurs acquisitions en anglais au français, d'où proviennent la plupart des erreurs relevées.

Mots Clés: *Les divergences syntaxiques, l'analyse d'erreurs, le transfert négatif.*

* nurtenk@gazi.edu.tr

1. INTRODUCTION

Dans le domaine de la didactique des langues étrangères, il a été effectué, jusqu'à nos jours, beaucoup de recherches comparatives dont le but principal est de rendre plus facile et compréhensible aux apprenants la maîtrise de la langue à acquérir. Quand on étudie l'histoire des études contrastives, on constate que celle-ci se prolonge jusqu'aux années 50. En 1957, R.Lado, disciple de C.C.Fries, rédige un livre intitulé "Linguistics Across Cultures" qui est considéré comme le début des recherches dans ce domaine. Selon Lado, découvrir et résoudre la plupart des problèmes d'apprentissage peut se faire en comparant les structures phonologiques, morphologiques, syntaxiques et lexico-sémantiques de la langue source et de la langue cible. "Sur la base de ces comparaisons, il est possible d'établir des progressions tenant compte des différences et des similitudes entre les deux langues et des difficultés inhérentes d'apprentissage" (Besse et Porquier, 1991, p.201).

Lorsqu'il est question de l'enseignement/apprentissage d'une nouvelle langue, le recours à la langue maternelle (LM) ou aux langues déjà apprises ainsi que le transfert des connaissances antérieures sont inévitables. Selon la théorie de l'interférence "ce qui est proche ou semblable est facile à apprendre, ce qui est différent donne lieu à un transfert négatif ou donc à des fautes" (Marquilló Larruy, 2003, p.64). Les études faites en Turquie traitent généralement des erreurs provenant des divergences propres aux divers systèmes du turc et du français (Alan, 2005; Özçelik, 2006; Topçu Tecelli et Özçelik 2007), mais très peu analysent celles qui sont dues aux divergences syntaxiques entre l'anglais (L2= langue 2) et le français (L3= langue 3), d'où l'originalité de cette présente étude.

Quoique le français et l'anglais fassent partie de la même famille de langues, dite indo-européenne, les groupes auxquels ils appartiennent sont différents: l'anglais prend place dans le groupe germanique et le français dans la branche italique du groupe italo-celtique (Grévisse, 1986, p.10). Il existe donc des divergences dans les systèmes graphiques et phonétiques/phonologiques, syntaxiques, morphologiques ainsi que lexico-sémantiques des deux langues.

2. MÉTHODOLOGIE

2.1. L'Objectif

Vu l'impossibilité d'analyser toutes les erreurs provenant des divers systèmes des deux langues, cette présente étude a pour objectif de souligner surtout celles qui proviennent du transfert négatif, dit l'interférence au niveau des divergences syntaxiques, entre le français et l'anglais. Pour ce faire, elle vise d'abord à traiter la notion de "transfert négatif et positif", ensuite à expliquer les erreurs syntaxiques dans un langage clair et précis, puis à en montrer les causes éventuelles et enfin à fournir un travail de référence utile et agréable et des propositions pédagogiques qui aideraient les apprenants anglophones à acquérir une bonne maîtrise du français L3.

2.2. La Population

La population de cette étude est limitée à 124 étudiants du Département de la Langue Française de la Faculté de Pédagogie de l'Université Gazi. Selon l'enquête que nous avons menée en janvier 2011, l'anglais est, par statut, la première langue étrangère de ces apprenants de français (98%).

2.3. La Collecte des Données

Cette étude a été élaborée à partir d'un relevé systématique des erreurs syntaxiques les plus graves et les plus fréquentes, c'est-à-dire; à partir des points de grammaire les plus difficilement assimilés par un anglophone. Nous devons souligner que, outre les copies d'épreuves et de devoirs écrits des cours d'expression écrite, de nombreuses questions que nous posent chaque instant nos apprenants ainsi que nos expériences professionnelles ont énormément contribué à élaborer cette étude.

3. CADRE THÉORIQUE

3.1. Le Transfert

La thèse du transfert, nourrie des concepts béhavioristes, est que c'est dans une comparaison des langues et des cultures, sources et cibles, qu'on peut résoudre les difficultés des apprenants ou leur promouvoir les facilités pour l'apprentissage d'une nouvelle langue.

Pour ce qui est de nos apprenants Turcs, l'acquisition d'un nouveau système, le français deuxième langue étrangère (ou L3), engendre des transferts positifs ou négatifs, compte tenu de l'influence du turc et de l'anglais. Pour eux, le transfert ne peut s'opérer alors qu'entre ce qui est déjà acquis (LM et L2) et les données nouvelles (L3). Les effets de similitudes et de différences entre la langue source et la langue cible sont conçus respectivement en termes de *transferts* à résultats *positif* et *négatif*.

3.1.1. Le Transfert Positif: Facilitations

Le transfert consiste donc à réutiliser dans l'apprentissage les habitudes et les savoirs acquis préalablement. Selon l'hypothèse originelle de l'analyse contrastive (Lado, 1957), la similitude entre les structures de deux langues facilite l'apprentissage alors que leur différence tend à le rendre difficile dans la mesure où l'apprenant doit modifier une habitude enracinée dans son comportement verbal. Dans ce cas, une acquisition antérieure facilite l'amélioration de l'efficacité dans l'exécution ou l'apprentissage de la tâche qui suit. Les effets positifs du transfert peuvent être désignés en termes de *facilitations*.

3.1.2. Le Transfert Négatif: Interférences

On peut parler du transfert négatif au cas où l'influence de l'acquisition d'une première tâche se traduirait par une diminution de l'efficacité de la seconde. C'est-à-dire, les structures contrastantes posent des problèmes d'apprentissage et provoquent des erreurs dues au transfert négatif. On devrait donc pouvoir prédire les erreurs à partir d'une analyse contrastive des deux langues. Les effets négatifs sont reconnus sous le nom d'*interférences*.

L'interférence, c'est-à-dire, la forme erronée en langue étrangère dont l'origine vient d'une sorte de calque de la langue maternelle ou de la première langue étrangère, (en l'occurrence de l'anglais dans notre étude), a en effet été longtemps attribuée à un transfert de celle-ci à la langue cible. On ne peut pas mettre en doute ce que nous repérons trop souvent dans les productions des apprenants. Dommergues suggère même que « toute erreur possède (...) deux composantes: une composante d'interférence et une composante d'analogie, dans des proportions variables » (Besse et Porquier, 1991, p.210). Ce qui est similaire est facilement

transféré, donc facile à apprendre ; ce qui est différent, donne lieu à un transfert négatif (interférence) et donc à des erreurs, manifestations des difficultés d'apprentissage.

Le développement de la pragmatique linguistique et des linguistiques du discours en général, donne maintenant naissance à de nouvelles formes d'analyse contrastive qui se trouvent regroupées ici sous trois rubriques: pragmatique contrastive, rhétorique contrastive et linguistique du texte contrastive. La comparaison de deux langues "natives" est ce que l'on entend généralement par l'analyse contrastive, et il existe une somme considérable de travaux contrastifs en didactique des langues.

4. DONNÉES

Le français diffère sensiblement de l'anglais au point de vue de la syntaxe. Certaines catégories grammaticales du français correspondent peu à celles de l'anglais et la plus grande partie des difficultés en acquisition du français L3 par nos apprenants proviennent du fait que ces deux langues ont des structures différentes l'une de l'autre. Dans les lignes suivantes, en commençant par le nom, nous étudierons les sujets les plus problématiques tels que l'adjectif, l'adverbe, le pronom, accompagnés par divers types d'erreurs et fournirons, dans la mesure du possible, des propositions pédagogiques et méthodologiques aux difficultés rencontrées par les étudiants anglophones qui apprennent le français.

4.1. Le Nom

Étant donné que l'anglais ne possède pas d'article qui sert à indiquer le genre et le nombre des noms qu'il actualise, les catégories d'articles apparaissent pour la plupart des apprenants anglophones comme des données, à proprement parler, non raisonnables. En français, le nom est toujours masculin ou féminin alors qu'en anglais cette différence n'existe pas. C'est pourquoi, tout au long de l'apprentissage du français L3, beaucoup d'apprenants ont du mal à saisir les différents emplois des articles qui déterminent le nom. Voici quelques cas de figures: I) Contrairement à l'anglais, les noms de personne ne prennent pas la marque du pluriel en français:

1. *Les **Duponts**** ont rendu visite aux **Durands**. → *The Duponts visited the Durands.* ***
→ Les Dupont ont rendu visite aux Durand.

II. En anglais, un nom est généralement complété par un nom précédé d'une préposition qui indique le lieu "*The room on the second floor is big.*", ce qui n'est pas le cas en français: *La pièce **au** deuxième étage est grande. Pour éviter la construction anglaise, les apprenants peuvent choisir l'une des trois solutions ci-dessous:

a- une relative: La pièce qui se trouve au deuxième étage est grande.

b- un nom précédé de la préposition "de": La pièce du deuxième étage est grande.

c- un participe passé ayant une valeur d'adjectif: La pièce située au deuxième étage est grande.

III. Contrairement à l'usage anglais (*The young who are living under my flat are noisy.*), un nom, en français, ne peut pas être complété par un adverbe de lieu : *Les jeunes **en** bas sont bavards. En français, il vaut mieux compléter le nom, selon le contexte, par une proposition

* L'astérisque à gauche d'une phrase indique qu'elle n'est pas grammaticale.

** Les mots erronés sont écrits en gras.

*** Les énoncés anglais sont écrits en italique.

relative (a), par un adjectif issu d'un participe passé (b) ou par un nom précédé de la préposition "de" (c):

a- Les jeunes qui sont en bas sont bavards.

b- Les jeunes installés en bas sont bavards.

c- Les jeunes du/d'en bas sont bavards.

IV. *La fille **avec** les cheveux blonds est belle. Ce type d'erreur constaté chez les étudiants anglophones provient du fait que l'anglais complète souvent un nom par un autre nom précédé de la préposition "with", "*The girl with the blonde hair is beautiful*", alors que la construction correspondante qui utiliserait "avec" suivi d'un nom n'est pas correcte en français. On traduit la construction anglaise;

a-souvent par une proposition relative: La fille qui a les cheveux blonds...

b-quelquefois par à + *article défini* + *nom*: La fille aux cheveux blonds...

V. La proximité entre l'anglais et le français donne lieu quelquefois à des résultats négatifs: certains noms français ressemblant à des noms anglais mais orthographiés différemment, sont très souvent confondus comme le montrent les exemples suivants tirés des copies des apprenants:

1.*Par **example**, Israël tue beaucoup de gens sans **reason**.

→ Par exemple, Israël tue beaucoup de gens sans raison.

2. *Quand je regarde la nature, les arbres, les **montaignes**...

→ Quand je regarde la nature, les arbres, les montagnes...

3. *Les femmes ont une plus grande **independence** financière.

→ Les femmes ont une plus grande indépendance financière.

4.2. L'Adjectif

I. Les apprenants anglophones ont tendance à placer, en français, les adjectifs avant le nom comme ils le font en anglais "*La femme **avec** la **verte** robe venait d'un **étranger** pays", tandis qu'en français, la majorité des adjectifs qualificatifs sont placés après le nom:

La femme à la robe verte venait d'un pays étranger. → *The woman with the green dress came from a foreign country.*

II. En raison de l'inexistence de la notion du genre en anglais (*The girls are intelligent*), les apprenants oublient de faire des accords obligatoires en français: *Les filles sont **intelligent**. → Les filles sont intelligentes.

4.2.1. L'Adjectif Possessif

I. En français, l'adjectif possessif s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie, alors qu'en anglais, il s'accorde avec le possesseur et ne prend la marque du genre qu'à la 3^e personne du singulier (his/her): *He sold his house. / She sold her house.* Mais on constate dans les copies d'épreuves de nos apprenants des énoncés mal construits: *Mon père a vendu **son** maison. → Mon père a vendu sa maison.

II. En français, le genre de l'adjectif ne dépend pas du genre du possesseur mais il dépend du genre du possédé (mon, ma, ton, ta, etc.) alors qu'en anglais, sauf la troisième personne du singulier, il n'existe qu'une seule forme pour chaque personne: my, your, our, their.

III. Pour indiquer une possession, l'anglais utilise un adjectif possessif (*She broke her leg.*) alors que le français utilise un pronom personnel ou un pronom réfléchi et l'article défini. Dans

ce cas, un tel énoncé “ *Elle s’est cassé **sa** jambe.” sera incorrect. Pour qu’il soit correct, il faut remplacer l’adjectif possessif “sa” par l’article défini “la”: Elle s’est cassé la jambe. Voici un autre exemple:

*Nous lavons nos mains trois fois par jour. → *We wash our hands three times a day.* → Nous nous lavons les mains trois fois par jour.

IV. Quand on traduit une attitude, l’anglais utilise l’adjectif possessif et la préposition *with* “*She looks me with her mouth open*”, par contre, le français se sert de l’article défini: Elle me regarde la bouche ouverte. Les apprenants procédant à un transfert négatif de l’anglais écrivent: *Elle me regarde avec la bouche ouverte.

4.2.2. L’Adjectif Indéfini

En raison de la construction phrastique suivante en anglais “*I didn’t meet anyone at the street*”, nos étudiants produisent des énoncés fautifs: *Je n’ai **pas** rencontré personne dans la rue. Car, en présence de *personne, rien, aucune, nul*, en français la négation composée *ne...pas* ne s’utilise pas: l’utilisation de *ne* est suffisante. → Je n’ai rencontré personne dans la rue.

Lorsque *rien* et *personne* sont sujets, ils doivent être suivis de “ne”. La règle ne s’appliquant pas en anglais, les étudiants l’oublient dans la plupart des cas: *Personne est venu. → *Nobody came.* (Personne n’est venu).

4.3. L’Adverbe

I. En anglais, en dehors du verbe « to be », des temps composés et des formes interrogatives, l’adverbe sépare toujours le sujet de son verbe: *I always say the truth.* Or, en français, l’adverbe se place toujours après le verbe. Cependant, influencés par l’anglais, les apprenants le placent avant le verbe et donc tout de suite après le sujet: *Je **toujours** dis la vérité. → Je dis toujours la vérité.

II. En français, avec un verbe à un temps composé, l’adverbe se place généralement après l’auxiliaire, entre l’auxiliaire et le participe passé. Du fait qu’en anglais, l’adverbe de quantité se place en général en fin de phrase (*I enjoyed this movie very much*), les apprenants commettent des erreurs comme ci-dessous:

*J’ai aimé ce film **beaucoup**. → J’ai beaucoup aimé ce film.

III. Les étudiants confondent tantôt l’adjectif avec l’adverbe et ils écrivent “*Je suis **vite**.” en prenant comme modèle l’énoncé “*I’m quick*” alors que la forme correcte serait: “Je suis rapide” ou “Je vais vite”. Voici un autre exemple: *Ce repas est **assez**. → *This meal is enough.* (Ce repas est suffisant).

4.4. Les Pronoms

4.4.1. Le Pronom Personnel

I. Certains verbes français sont construits avec la préposition “à” tandis qu’en anglais ils ne prennent aucune préposition: téléphoner à quelqu’un → *to telephone someone*; obéir à quelqu’un → *to obey someone*. C’est la raison pour laquelle, lors de la lecture des copies nous avons rencontré des énoncés erronés tels que: *Chaque jour, je téléphone ma mère. → Chaque jour, je téléphone à ma mère.

II. En français, de nombreux verbes sont suivis d'un complément d'objet direct de chose et d'un complément d'objet direct de personne: Je donne un livre à mon ami. → Je lui donne un livre. Par contre, la construction n'est pas la même en anglais: *I give my friend a book.* → *I give him a book.* De là découlent des énoncés incorrects:

*J'ai téléphoné **lui** ce matin. → *I phoned him this morning.*
(Je lui ai téléphoné ce matin).

III. En anglais, si on emploie le pronom personnel *he, she, they+le verbe "to be"+ un nom de profession, de nationalité, de religion*, ce dernier nom prend un article indéfini (*He is an engineer./She is an architect.*) contrairement au français d'où les énoncés fautifs suivants:

*Il est **un** ingénieur. → Il est ingénieur.

*Elle est **une** architecte. → Elle est architecte.

IV. Pour l'expression du temps, le français n'utilise pas comme l'anglais le verbe "être" (*It's fine*) mais l'expression impersonnelle "il fait": Il fait beau. Donc, un tel énoncé "*Il est beau" est agrammatical.

4.4.2. Le Pronom Relatif

I. Quand les pronoms relatifs *who, that, which* sont objet, on peut les omettre en anglais (Murphy, 2004, p.186) (traduit par nous) "*The movie (that) I saw was interesting.*" tandis qu'en français, cela n'est pas possible : *Le film j'ai vu était intéressant. → Le film que j'ai vu était intéressant.

II. En français, lorsque le pronom relatif est complément d'un nom précédé par une préposition, on emploie la forme "duquel, de laquelle etc". Dans ce cas, il faut bien faire attention à l'ordre qui n'est pas le même qu'en anglais. S'il s'agit d'un antécédent de personne, on peut utiliser aussi "de qui":

Le médecin sur les conseils duquel (de qui) vous avez acheté ce médicament...

The doctor on whose advice you bought this medicine...

* Le médecin sur ses conseils vous avez acheté ce médicament...

III. Avec l'emploi de "dont" l'ordre des mots en anglais et en français n'est pas le même. Après "dont", l'ordre reste en anglais *complément d'objet direct (c.o.d.) +sujet+ verbe* alors qu'en français l'ordre est *sujet+verbe+c.o.d.*, d'où les énoncés incorrects suivants:

Here is the friend whose adress I gave you. → *Voici l'ami dont l'adresse je vous ai donné.
(Voici l'ami dont je vous ai donné l'adresse).

IV. Quand le pronom relatif marque la possession, l'anglais contrairement au français évite d'utiliser l'article: "*My cousin whose hair is long is very sympathetic.*" Donc, nos étudiants anglophones omettent l'article et écrivent: *Ma cousine dont cheveux sont longs est très sympa." → Ma cousine dont les cheveux sont longs est très sympa.

4.4.3. Le Pronom Possessif

I. Comme la notion du genre n'existe pas en anglais le pronom possessif toujours précédé de l'article défini, posent problème aux étudiants qui oublient, surtout au début de leur apprentissage, de placer l'article défini se rapportant au pronom qui doit s'accorder en genre et en nombre:

I will send my car a week later and you will send yours two weeks later. → *Je vendrai ma voiture une semaine plus tard et tu vendras **tien** deux semaines plus tard.

→Je vendrai ma voiture une semaine plus tard et tu vendras la tienne deux semaines plus tard.

II. En anglais, une seule forme du pronom possessif existe pour chaque personne: *mine, yours, his/hers, ours, theirs*. Par conséquent, les étudiants ressentent des problèmes lors de son usage en français.

5. CONCLUSION ET PROPOSITIONS

Cette étude, dont l'objectif est d'analyser comparativement les erreurs de transfert négatif entre l'anglais (L2) et le français (L3), nous permet de conclure que:

-L'utilisation de certaines catégories grammaticales telles que le nom, l'adjectif (possessif, indéfini), l'adverbe, le pronom (personnel, relatif, possessif) se différencie dans les deux langues et pose aux apprenants des problèmes lors de l'acquisition du français L3. Donc, ces divergences doivent être prises en compte par les enseignants et expliquées d'une manière claire et logique pour que les apprenants puissent saisir le fonctionnement des deux langues en question et qu'ils commettent moins d'erreurs. Certains phénomènes linguistiques présentés par l'enseignant dans un corpus bien défini en partant des erreurs relevées ou des structures nouvelles contribueraient aux apprenants à découvrir le fonctionnement de la langue et du corpus proposé ainsi qu'à transformer des apprentissages langagiers en véritables acquisitions.

-Dans l'apprentissage institutionnel d'une langue étrangère, l'influence de la langue maternelle ou celui de la première langue étrangère sur la deuxième langue ne constituent pas la seule source de transfert. La méthode d'enseignement, les conditions d'apprentissage et la pédagogie adaptée peuvent provoquer également des transferts positifs ou négatifs.

-En plus des divergences, il existe bien sûr dans les deux langues des sujets représentant des convergences qui facilitent l'enseignement/apprentissage: le passif, la transformation des pronoms personnels et des temps verbaux au discours indirect, la présence des mots synonymes dans les deux langues, etc. Ceci pourrait constituer le sujet de recherches à effectuer dans ce domaine.

- La nécessité de réaliser d'autres études qui auraient pour but de comparer ces deux langues selon les caractéristiques phoniques/graphiques, morphologiques et lexicologiques s'impose. Le fonctionnement des systèmes verbaux des deux langues mérite d'être analysé plus profondément.

- Enfin, nous pensons que la formation des enseignants bilingues même plurilingues porte une grande importance pour pouvoir répondre aux besoins des départements ayant dans leurs programmes des cours de deuxième langue étrangère, aux besoins des apprenants qui apprennent une seconde langue étrangère comme le sont les individus de cette étude et comme le sont la très grande majorité des apprenants faisant des études dans les départements de Français des facultés de pédagogie en Turquie.

BIBLIOGRAPHIE

- Besse, P., & Porquier, R.(1991). Grammaire et didactique des langues. *Hâtier/Didier coll LAL, Paris.*
- Conseil de l'Europe. (2001). Cadre européen commun de référence pour les langues. *Les Éditions Didier, Paris.*
- Grevisse, M. (1986). Le bon usage (12e édition refondue par A.Goosse), *Duculot, Paris.*

- Marquilló Larruy, M. (2003). L'Interprétation de l'erreur. *CLE International, Paris*.
- Murphy, R. (2004). English grammar in use (Third Édition), *Cambridge University Press, Cambridge*.
- Özçelik, N. (2006). Analyse des difficultés de l'écrit en français chez les apprenants universitaires Turcs. Yayımlanmamış Doktora tezi. Hacettepe Üniversitesi, *Ankara*.
- Topçu Tecelli, N. & Özçelik, N. (2007). "Fransızca dilbilgisi öğreniminde üniversite öğrencilerinin karşılaştıkları güçlükler: Fransızca ve Türkçede sözdizimsel ve biçimbilimsel farklılıklar", *Hacettepe Üniversitesi Eğitim Fakültesi Dergisi*, 32, 282-294.